

Deuxième édition
2005-07-15

AMENDEMENT 1
2012-09-01

Bouteilles à gaz — Étiquettes informatives

AMENDEMENT 1

Gas cylinders — Precautionary labels

AMENDMENT 1

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 7225:2005/Amd 1:2012](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6c603d8e-fa01-45a7-8abd-6a54d321046c/iso-7225-2005-amd-1-2012)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6c603d8e-fa01-45a7-8abd-6a54d321046c/iso-7225-2005-amd-1-2012>



Numéro de référence
ISO 7225:2005/Amd.1:2012(F)

© ISO 2012

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 7225:2005/Amd 1:2012](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6c603d8e-fa01-45a7-8abd-6a54d321046c/iso-7225-2005-amd-1-2012)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6c603d8e-fa01-45a7-8abd-6a54d321046c/iso-7225-2005-amd-1-2012>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2012

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 1 à l'ISO 7225:2005 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 58, *Bouteilles à gaz*, sous-comité SC 4, *Contraintes de service des bouteilles à gaz*.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 7225:2005/Amd 1:2012](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6c603d8e-fa01-45a7-8abd-6a54d321046c/iso-7225-2005-amd-1-2012)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6c603d8e-fa01-45a7-8abd-6a54d321046c/iso-7225-2005-amd-1-2012>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 7225:2005/Amd 1:2012](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6c603d8e-fa01-45a7-8abd-6a54d321046c/iso-7225-2005-amd-1-2012)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6c603d8e-fa01-45a7-8abd-6a54d321046c/iso-7225-2005-amd-1-2012>

Bouteilles à gaz — Étiquettes informatives

AMENDEMENT 1

Page 3, 4.4, Prise en compte des étiquettes existantes

Remplacer la première phrase du premier alinéa par ce qui suit:

«Il est permis d'apposer de nouvelles étiquettes sur d'anciennes étiquettes si le contenu de la nouvelle étiquette correspond au même gaz, de même grade (par exemple industriel, médical, alimentaire). Cela est aussi permis pour les mélanges de gaz comportant les mêmes composants et appartenant à la même classe de danger; de plus, il est nécessaire que les concentrations des composants soient les mêmes pour les mélanges de gaz médicaux.»

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 7225:2005/Amd 1:2012](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6c603d8e-fa01-45a7-8abd-6a54d321046c/iso-7225-2005-amd-1-2012)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6c603d8e-fa01-45a7-8abd-6a54d321046c/iso-7225-2005-amd-1-2012>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 7225:2005/Amd 1:2012](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6c603d8e-fa01-45a7-8abd-6a54d321046c/iso-7225-2005-amd-1-2012)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6c603d8e-fa01-45a7-8abd-6a54d321046c/iso-7225-2005-amd-1-2012>

ICS 23.020.30

Prix basé sur 1 page